

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE
MRC DE D'AUTRAY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AOÛT 2011

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue jeudi, le 11 août à 19h00, au lieu habituel des assemblées de conseil. Les membres du conseil ont été dûment convoqués dans les délais requis par la Loi. Étaient présents Messieurs les membres du conseil suivants :

Guy Corriveau
André Desrochers

Denis Prescott

Sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Charpentier, maire-suppléant

La secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, Hélène Plourde est également présente.

Absence : Madame Francine Bergeron, mairesse, et les conseillers Jacques Martial, Sylvain Gagnon.

Après une période de méditation, Monsieur le maire-suppléant procède à l'ouverture de la présente séance.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Période de méditation
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Agent de sécurité pour la fête du 27 août 2011
5. Vente de la Birchwood - mandater un arpenteur
6. Règlement d'emprunt - autoriser les travaux tels que décrit dans le dit règlement (travaux en régie et par contrat).
7. Subvention au montant de \$ 20 920.00, autoriser les travaux à cet effet, soit en régie interne ou par contrat.
8. Jeux d'eau - autorisation à faire demande de soumission
9. Période de questions
10. Clôture et levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

298-08-2011

**Il est proposé par le conseiller André Desrochers
Appuyé par le conseiller Guy Corriveau
Et résolu**

Que l'ordre du jour soit et est adoptée tel que déposée.

Adopté à l'unanimité.

AGENT DE SÉCURITÉ POUR LA FÊTE DU 27 AOÛT 2011

299-08-2011

Soumissions reçues :

- Sécurité de Francheville inc. au montant de \$ 669.40 plus les taxes
- Garda au montant de \$ 525.00 plus les taxes

Il est proposé par le conseiller André Desrochers

Appuyé par le conseiller Guy Corriveau

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de la compagnie Garda au montant de \$ 525.00 plus les taxes pour la fête qui aura lieu le 27 août 2011.

Adopté à l'unanimité.

VENTE DE LA BIRCHWOOD - MANDATER UN ARPENTEUR

300-08-2011

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott

Appuyé par le conseiller André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville mandate la firme Gadoury, Neveu afin d'arpenter la parcelle de terrain de la Birchwood qu'on ne vend pas.

Adopté à l'unanimité.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT - TRAVAUX À ENTREPRENDRE

301-08-2011

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott

Appuyé par le conseiller André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise le directeur des travaux publics à faire les travaux en régie interne pour la préparation des chemins et des fossés au lac Hénault nord, chemin du Gouvernement, lac Deligny et chemin de l'Aqueduc.

Que la directrice générale demande des soumissions pour l'exécution des travaux d'asphaltage de 8.2 Kilomètre au lac Hénault nord, chemin du Gouvernement, lac Deligny et chemin de l'Aqueduc.

Adopté à l'unanimité.

SUBVENTION DE \$ 20 920.00 POUR L'AMÉLIORATION DU CHEMIN DE LA MONTAGNE ET DU RANG ST-PIERRE

302-08-2011

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott

Appuyé par le conseiller André Desrochers

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise le directeur des travaux publics à effectuer les travaux en régie interne pour le rang St-Pierre et chemin de la Montagne pour un montant de \$ 20 920.00.

Adopté à l'unanimité.

JEUX D'EAU POUR LE PARC DES LOISIRS - DEMANDE DE
SOUSSION

303-08-2011

Il est proposé par le conseiller André Desrochers
Appuyé par le conseiller Denis Prescott
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale à faire une demande de soumission pour les jeux d'eau au parc des loisirs, par voie d'invitation auprès des compagnies suivantes :

- Simexco
- Jambette Évolueux

Adopté à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

304-08-2011

Il est proposé par le conseiller Guy Corriveau
Appuyé par le conseiller Denis Prescott
Et résolu

Que la présente assemblée soit et est levée à 19 heures 50.

Adoptée à l'unanimité.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #299-08, 300-08, 301-08.

Hélène Plourde, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim

Jean-Claude Charpentier,
Maire-suppléant

Hélène Plourde,
secrétaire-trésorière et directrice-
générale,